

Vignes, un vaste cimetière antique, des statues, des colonnes brisées, des médailles antiques ; à Chalon et dans les environs de nombreuses et précieuses inscriptions. Toutes ces richesses archéologiques sont recherchées et étudiées avec soin, par une société de savants chalonnais, dont les travaux tiennent un rang honorable parmi les publications historiques des départements. Je parlerai des mosaïques de Sans et de Noiry, d'après M. Paul Canat ; des fouilles de Saint-Jean-des-Vignes, d'après M. Jules Chevrier ; et enfin, des inscriptions antiques de Chalon-sur-Saône, d'après M. Marcel Canat, président de la Société d'histoire et d'archéologie de cette ville.

On se plaint, non sans raison, des progrès effrayants du luxe dans nos sociétés modernes ; nous sommes cependant sous ce rapport, encore bien loin d'atteindre aux folles prodigalités de la société romaine. La toilette, la table, l'ameublement, entraînaient, dans l'ancienne Rome, à des dépenses effrayantes et à peine croyables de nos jours. Un poisson, le rouget, se payait jusqu'à douze cents francs (8,000 sesterces). Cicéron, un sage cependant, payait cent cinquante mille francs (1,000,000 de sesterces) une table en bois de thuya ; et un plat, un simple plat en terre, fut payé le même prix, par Vitellius, le frère du célèbre gourmand. Ce plat, servi comme il le fut, garni de foies de scarées, de cervelles de faisans et de paons, de laitances de murènes, etc., devait coûter au moins quatre cent mille francs ; il est vrai qu'il était d'une telle dimension, qu'il fallut, pour en faire cuire l'argile, construire exprès un four dans la campagne. Devons-nous, maintenant, nous étonner qu'une pareille société dépensât des sommes considérables pour le pavage de ses villas ? Dans la fameuse Maison d'or de Néron, le pied ne se posait que sur l'or ou sur l'ivoire ; c'était donc encore de la modération, que de se contenter alors, pour le